



# NOS INFOS » NOTRE NÉGO » NOTRE AVENIR »

Info-négo n° 17 • 13 février 2024



## NOUVEAU DÉPÔT NORMATIF

### TOUT SE MET EN PLACE POUR AVANCER

**Comme annoncé, nous avons procédé la semaine dernière à un nouveau dépôt normatif syndical. En ajout des positions et des textes partagés à l'employeur depuis le début des négociations, se trouvent dans ce dépôt les propositions de convention dont nous souhaitons discuter en ce qui a trait à l'assignation des horaires des salarié-es réguliers et à temps partiel, aux garanties de postes, au nombre de postes de promotion et autres demandes relatives au futur et à la valorisation de nos emplois.**

Nous avons joué franc-jeu auprès de la partie patronale: ce nouveau dépôt vise à faire bouger la négociation, à démontrer des ouvertures et à inviter l'employeur à faire de même afin que, cartes sur table, la négociation puisse avancer.

En effet, voilà ce que vise l'ensemble des textes déposés la semaine dernière: jeter les bases d'un réel mouvement à la table, voire les bases d'un règlement normatif éventuel. Nous avons exprimé à l'employeur le souhait qu'il partage la nécessité de faire cheminer la négociation, notre mécanique de prise de mandat de grève étant bien enclenchée.

Nous avons également précisé avoir tous les mandats pour conclure une entente normative globale au cours de la dizaine de rencontres déjà prévues d'ici la mi-mars. La partie patronale nous a indiqué avoir tous les mandats nécessaires pour conclure également le volet normatif.

En négociation aujourd'hui, mardi, nous concluons la présentation à l'employeur du nouveau modèle d'affectation des employé-es réguliers et à temps partiel que nous envisageons à la SAQ. Nous serons en mesure de répondre à l'ensemble de leurs questions

et de leur expliquer, article par article, comment fonctionne, mois après mois, ce modèle d'affectation qui nous permettra collectivement:

- de combattre la précarité à laquelle font face nos membres en prévoyant un nombre accru de postes réguliers et des garanties pour des postes de promotion;
- d'améliorer le choix des horaires de travail et de les rendre plus stables et plus prévisibles;
- de rendre accessible la flexibilité des horaires de travail à celles et à ceux qui le souhaitent.

Ainsi, nous nous attendons à un retour de l'employeur dès jeudi, lors de notre prochaine séance de négociation. Un employeur, doit-on insister, qui nous disait la semaine dernière avoir en main tous les mandats pour conclure une entente normative rapidement.

On vous tient bien sûr au courant. Et l'on se voit à l'assemblée de grève à la fin du mois!

**Votre comité exécutif  
enSEMBLE pour notre avenir**